

ceux des cantons voisins ne l'ont été que dans la proportion de 40 p. %.

M. Fodéré dit de la Dombes que l'homme, les animaux, les plantes y sont également faibles, rabougris, rachitiques, peu vivaces; que toutes les denrées telles que céréales, légumes, fruits, la chair même des animaux sont aqueuses, insipides, peu nourrissantes. Ainsi, dit M. Smith, une même loi associe, dans un même déclin, la terre, la plante et l'homme.

Voici comment on est arrivé à la conclusion que l'accroissement de la population en Dombes est plus considérable que dans la France entière :

La population initiale de la Dombes était, en 1802,	
de	13,669 habitants.
Sa population finale en 1852, de	21,010
	7,341, soit 53 p. %.
Accroissement.	

L'accroissement moyen, en France, n'a été, durant la même période, que de 30,83 pr %.

En distinguant avec M. Smith les éléments de l'accroissement, on reconnaît que la prétendue fécondité de la population en Dombes provient, non de l'excès des naissances sur les décès, mais de l'immigration continue qui est le fait dominant dans cette contrée; en effet : sur l'accroissement de 7,341 habitants, l'immigration en a fourni 5,171 et l'excès des naissances seulement 2,170, ce qui réduit la fécondité locale à 15 pr % de la population primitive et à 10 pr % de la population finale en y comprenant les immigrants. La fécondité humaine de la Dombes n'a donc été que le tiers de celle de la France, au lieu d'être double. En France l'immigration ne contribue à l'accroissement que pour 1/10^e, en Dombes elle dépasse les deux tiers. Cela prouve que *l'immigrant soumis aux influences paludéennes ne pourra jamais régénérer le pays.*

M. Valentin Smith, poursuivant son étude statistique dans les détails du mouvement des mariages, des naissances et des décès, déduit des observations très intéressantes de la comparaison de leur progression dans les pays malsains et dans les contrées